

**TUTEUR DANS LE SECTEUR NON MARCHAND :  
ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN FORMATION**

- Présenter le rôle du tuteur dans l'organisation ou le service concerné, ses missions et les enjeux de sa fonction.
- Identifier les principales filières de formation dont sont issus les apprenants (finalités des filières et types de stage).
- Identifier les responsabilités de chacun des acteurs et les modalités de communication entre l'organisation (ou le service) et l'établissement d'enseignement ou de formation.
- Expliciter des modalités d'accompagnement adaptées aux caractéristiques des apprenants.
- Identifier les compétences relationnelles nécessaires, les attitudes facilitantes et les obstacles dans les relations entre le tuteur et l'apprenant : accueil, écoute, attitude valorisante, critique constructive, gestion des émotions...
- Proposer des interventions permettant une relation de confiance avec l'apprenant, et favorisant la prise d'autonomie.
- Appréhender la convention de stage, les objectifs d'apprentissage, les modalités d'évaluation, les outils d'observation.
- Identifier des compétences pédagogiques nécessaires dont :
  - fixation des objectifs progressifs et réalisables, adaptés au stagiaire, en référence à la convention de stage, et leur déclinaison en indicateurs observables ;
  - transmission des gestes professionnels ;
  - observation de la progression du stagiaire dans ses apprentissages et dans la construction de son identité professionnelle ;
  - détermination des moments de communication ;
  - formulation des points forts et des points à améliorer dans les apprentissages en cours ;
  - communication des difficultés constatées dans les apprentissages ;
  - contribution à l'élaboration de pistes de progression ;
- Identifier et poser un regard critique sur les aptitudes à l'exercice du tutorat.